



PROJET STRATÉ- GIQUE DU RÉSEAU INITIATIVE FRANCE

2019-2022

Initiative france

Un réseau. Un esprit

Initiative France est aujourd’hui le premier réseau associatif de financement et d’accompagnement des entrepreneurs. Il doit cette réussite tout à la fois à sa longue et riche histoire, à ses valeurs, à son ancrage territorial sans équivalent, à la force de l’engagement quotidien de milliers de femmes et d’hommes bénévoles et salariés, au soutien de ses partenaires, à son action désintéressée pour aider les entrepreneurs et à son fort impact sur les territoires.

Le bénévolat, la proximité, la solidarité et le professionnalisme constituent les piliers historiques de notre action. Ils doivent être réaffirmés et guider nos développements futurs pour contribuer à réduire la fracture sociale et territoriale et pour développer la mobilisation citoyenne sur laquelle nous nous appuyons pour agir.

Construit avec l’ensemble de notre réseau, le projet stratégique 2019-2022 s’appuie sur ces fondamentaux et s’inscrit dans une logique de continuité avec notre précédent plan afin de prolonger le travail intense conduit au cours des dernières années sur la croissance, l’efficacité et la cohésion de notre réseau.

Il a pour ambition de renforcer notre vie associative et notre positionnement unique, d’augmenter notre impact et de fédérer, autour de nos valeurs, une plus large communauté. Il nous invite aussi à considérer les modifications structurelles de notre environnement, les transformations technologiques et les évolutions des besoins des entrepreneurs et des territoires comme des opportunités.

Notre promesse aux entrepreneurs constitue le socle de cette stratégie qui vise, en France métropolitaine, en outre-mer et à l’international, à la fois à renforcer nos nombreux points forts mais aussi à augmenter notre action là où elle est encore insuffisamment développée.

Ce projet fixe notre cap pour les quatre années à venir. Ensemble, pour nos territoires et pour les entrepreneurs, nous avons les capacités d’atteindre ces objectifs ambitieux.

Le projet stratégique 2019-2022 s’articule autour de six axes majeurs :

1. CONSOLIDER LA VITALITÉ ASSOCIATIVE ET L’ANCRAGE TERRITORIAL

2. DÉVELOPPER NOTRE ACTIVITÉ

3. CRÉER LE LIEN À VIE AVEC LES ENTREPRENEURS

4. STRUCTURER ET AMPLIFIER LA COMMUNICATION

5. RÉUSSIR LA TRANSFORMATION DIGITALE

6. POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT À L’INTERNATIONAL



CONSOLIDER LA VITALITÉ ASSOCIATIVE ET L'ANCRAGE TERRITORIAL

■ SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE ET L'ENGAGEMENT DE NOS BÉNÉVOLES ET SALARIÉS

■ ASSEOIR LE RÔLE DES COORDINATIONS RÉGIONALES AU CŒUR DE NOTRE VIE DE RÉSEAU

■ DÉVELOPPER NOS PARTENARIATS PUBLICS ET PRIVÉS

Dans le réseau Initiative France, l'ancrage territorial est indissociable de la vie associative. Les bénévoles, les salariés, les acteurs du territoire et les entrepreneurs membres de l'association définissent sa stratégie au niveau local : la réactivité, la capacité de rebond et l'adaptation de la plateforme aux besoins des territoires sont liés à leur engagement qui fait la réussite du réseau. Chaque plateforme tire sa force de la complémentarité de celles et ceux qui s'y investissent au quotidien : bénévoles, salariés, partenaires. Elle doit disposer d'une vie associative riche du nombre et de la diversité de ses membres et d'une équipe de bénévoles et salariés investie au quotidien.

Le rôle des coordinations régionales, composées de toutes les plateformes dans chaque région, s'est accru depuis 2015 avec la loi NOTRe et avec les nouvelles politiques régionales. La Conférence des présidents joue un rôle clé dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie du réseau. Les coordinations régionales doivent partout disposer de ressources, d'une gouvernance solide et d'une équipe d'animation pour permettre aux plateformes d'être reconnues et soutenues financièrement par les partenaires régionaux et pour animer et professionnaliser leurs équipes.

Initiative France présente un modèle partenarial unique qui associe étroitement des partenaires publics nationaux et européens de premier ordre et des partenaires privés. Le soutien financier des acteurs publics reste un enjeu majeur pour pérenniser et développer notre action. L'engagement des petites, moyennes et grandes entreprises est tout aussi essentiel et doit jouer un rôle grandissant, dans une approche de convergence de valeurs et d'objectifs. L'enjeu est de les associer, en tant que parties prenantes, à nos axes stratégiques et à la réalisation de nos objectifs.

DÉVELOPPER NOTRE ACTIVITÉ

Initiative France dispose d'une offre généraliste et inclusive, qui s'adapte aux besoins spécifiques de tout type d'entrepreneurs et de projets. Notre stratégie de croissance doit se refléter dans le maintien ou l'augmentation du taux de pénétration de chaque plateforme, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'entreprises soutenues par la plateforme et le nombre d'entreprises (hors autoentrepreneurs), qui se créent sur son territoire.

Ne laisser personne au bord du chemin, faire plus en faveur des publics qui en ont le plus besoin (demandeurs d'emploi de longue durée, seniors et jeunes, femmes) et des territoires fragiles (quartiers prioritaires de la ville, cœurs de ville, zones rurales, zones périphériques et tous les territoires en déprise économique) font partie de notre vocation au même titre que développer notre expertise multi-spécialiste pour adapter au mieux notre offre et animer des communautés d'entrepreneurs. Grâce à notre savoir-faire et nos résultats déjà significatifs auprès de ces publics et dans ces territoires, notre réseau a des réponses pour faire grandir la confiance des entrepreneurs, concrétiser leurs projets de création, reprise ou croissance et les accompagner vers la réussite.

Le financement et l'accompagnement des entreprises innovantes est une dimension stratégique de la compétitivité des écosystèmes en France, aux échelles régionales et métropolitaines. Notre réseau compte affirmer sa place de premier réseau de financement non dilutif et de partenaire de référence de l'amorçage commercial des start-up. En parallèle, le programme « Initiative remarquable » doit être source de mobilisation pour poursuivre notre engagement auprès des entreprises à impact qui allient efficacité économique, innovation et responsabilité entrepreneuriale, comme auprès des jeunes entrepreneurs.

L'agriculture a une double mission de vie territoriale et de production. Reconnu par les grands acteurs du secteur agricole, Initiative France souhaite intensifier ses interventions pour permettre aux agriculteurs de mener à bien des projets solides sur le plan économique, dans un secteur en pleine mutation.

Nous souhaitons répondre aux besoins des filières qui, comme l'agriculture, s'organisent et s'adressent à notre réseau pour soutenir le développement de leurs activités. En associant leurs ressources avec notre savoir-faire et notre offre de financement et d'accompagnement, nous serons en mesure d'accroître notre expertise et notre plus-value au service des entrepreneurs.

Notre stratégie consiste à renforcer notre action en priorité là où les besoins restent les plus nombreux :

- Dans les **quartiers**, pour financer au moins 1 500 projets chaque année ;
- En faveur des **femmes** chefs d'entreprises, pour atteindre la parité ;
- En soutien au secteur **agricole** pour doubler l'activité et atteindre le taux de pénétration du réseau ;
- En appui aux entreprises **innovantes**, pour développer une offre dans chaque région.



■ SOUTENIR LA
DYNAMIQUE
ENTREPRENEURIALE,
PARTOUT ET POUR TOUS
CEUX QUI ONT BESOIN
DE NOUS

■ AUGMENTER NOTRE
ACTIVITÉ DANS
LES TERRITOIRES
FRAGILISÉS ET VERS
LES PUBLICS LES PLUS
ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

■ DÉVELOPPER NOTRE
ACTIVITÉ EN FAVEUR
DES ENTREPRISES
INNOVANTES ET À
IMPACT

■ DÉVELOPPER NOTRE
ACTIVITÉ EN FAVEUR
DU SECTEUR AGRICOLE
ET RÉPONDRE À DES
BESOINS DE FILIÈRES



CRÉER LE LIEN À VIE AVEC LES ENTREPRENEURS

L'une des forces d'Initiative France réside dans l'engagement et le soutien apportés au réseau par des chefs de petites et moyennes entreprises parmi lesquels de nombreux anciens bénéficiaires. En créant un lien à vie avec ces entrepreneurs, nous avons l'opportunité de construire une formidable communauté qui pourra s'enrichir chaque année de plus de 20 000 membres. Prêts à s'engager dans la vie associative, à apporter un soutien financier, à participer à la mise en réseau et au parrainage, ils sont nos meilleurs ambassadeurs. La relation avec ces entrepreneurs, qu'il est essentiel de pérenniser et de développer, devient un axe majeur de notre stratégie.

■ CONSTRUIRE LE LIEN TOUT AU LONG DE L'ACCOMPAGNEMENT

■ FIDÉLISER ET IMPLIQUER LES ENTREPRENEURS FINANCÉS ET ACCOMPAGNÉS

STRUCTURER ET AMPLIFIER LA COMMUNICATION

■ UNE COMMUNICATION EXTERNE AMPLIFIÉE POUR ACCROÎTRE NOTRE NOTORIÉTÉ À L'ÉCHELLE LOCALE, RÉGIONALE ET NATIONALE

■ UNE COMMUNICATION INTERNE DYNAMISÉE POUR MIEUX PARTAGER LES INFORMATIONS, FAVORISER LA TRANSVERSALITÉ DES ÉCHANGES ET S'ENRICHIR DES BONNES PRATIQUES

La communication externe est une exigence et un défi pour nous tous. Reconnu unanimement par tous nos partenaires, notre réseau gagnera beaucoup à être davantage connu. Développer notre notoriété est donc un enjeu prioritaire qui doit permettre à la fois de mieux faire connaître notre promesse de marque aux porteurs de projet mais aussi de valoriser nos actions, notre impact et notre rôle d'acteur incontournable de l'entrepreneuriat sur les territoires auprès de tous les acteurs publics comme privés.

L'impact de notre communication de marque sera décuplé grâce à la cohérence et la simultanéité des actions et des messages portés par l'ensemble des membres du réseau. Dans cet objectif, l'appropriation des nouvelles technologies constitue un challenge important pour réussir cette amplification de notre communication.

La communication interne répond à un triple enjeu : renforcer le sentiment d'appartenance au réseau et resserrer les liens, assurer un partage optimal de l'information et enfin, accompagner la montée en compétences de ses membres. Le développement des outils constitue un élément-clé de la réussite de notre communication interne.



RÉUSSIR LA TRANSFORMATION DIGITALE

La transition numérique est un élément majeur de notre développement et de notre capacité d'adaptation aux mutations technologiques et à la digitalisation. Elle concerne à la fois nos outils de travail pour mieux échanger entre nous, gagner en efficacité et en performance pour consacrer plus de temps au lien humain, anticiper les pratiques de nos bénéficiaires mais aussi augmenter notre visibilité sur les supports digitaux et renforcer notre notoriété.

Les Assises du numérique organisées en 2018 ont fait émerger trois chantiers prioritaires, à savoir le partage d'information, la notoriété du réseau et l'optimisation des processus et mutualisation. IP2.O, notre outil de gestion d'activité et de suivi, plébiscité en interne, a vocation à être utilisé par 100 % des plateformes à 100 % de ses fonctionnalités. Le développement des outils numériques de communication interne et externe complète cet objectif de réussite de notre transformation digitale.

■ IP2.O À 100 %

■ LE NUMÉRIQUE, UNE OPPORTUNITÉ POUR LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE



POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

Le concept Initiative à l'international a démontré sa capacité à répondre aux enjeux de consolidation des écosystèmes de la création d'entreprise. Fort de cette réussite, Initiative France souhaite poursuivre le déploiement de son modèle hors frontières, soutenir la création et le développement des plateformes et des fédérations de plateformes Initiative.

Initiative France se mobilise de manière croissante dans des activités de coopération internationale au service du développement économique des territoires. Cette stratégie se traduit par des missions et programmes à l'étranger en partenariat avec de nombreux acteurs publics et privés, nationaux, internationaux, mais aussi locaux, dans le cadre de la coopération décentralisée.

Notre modèle est également adapté à l'entrepreneuriat en Europe et il est fondamental de faire reconnaître son efficacité, ses résultats probants et sa pérennité par les institutions européennes et internationales qui financent et encadrent réglementairement les activités de microfinance.

■ CONFIRMER LA RECONNAISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE APPORTÉE DANS LES TERRITOIRES HORS FRONTIÈRES

■ FAVORISER L'INVESTISSEMENT DU RÉSEAU INITIATIVE FRANCE DANS LA DYNAMIQUE INTERNATIONALE



LA PROMESSE INITIATIVE FRANCE

1. UN ACCUEIL PROFESSIONNEL POUR TOUS LES ENTREPRENEUR.E.S.

- Un service gratuit, de proximité, offert à tous les entrepreneur.e.s, quel que soit leur secteur d'activité, qu'ils aient ou non un apport personnel.
- La capacité d'écouter l'entrepreneur, quels que soient le stade d'avancement de son projet, son type de projet et ses besoins.
- L'explication du rôle de la plateforme, des services qu'elle propose et une mise en relation avec d'autres partenaires.

2. UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA FINALISATION DU BUSINESS PLAN.

- Une analyse financière approfondie pour réexaminer, structurer et valider le business plan.
- Une préparation et un appui de l'entrepreneur pour la recherche de financements en complément du prêt d'honneur et pour la valorisation de son projet auprès des financeurs.

3. UN COMITÉ D'AGRÉMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET BIENVEILLANT POUR CONSEILLER ET DÉCIDER DU PRÊT D'HONNEUR.

- Une écoute personnelle de tous les entrepreneur.e.s par le comité d'agrément qui apporte expertise et conseils.
- Une analyse objective pour valider l'adéquation personne / projet / territoire et décider de l'octroi du prêt d'honneur sans intérêts et sans garantie, d'un montant adapté à son projet.
- Une gestion des délais d'instruction maîtrisée et un décaissement rapide du prêt d'honneur.

4. UN SUIVI DU PROJET POUR FAVORISER LA PÉRENNITÉ ET LA CROISSANCE DE L'ENTREPRISE.

- Un suivi fait par la plateforme ou en lien avec des partenaires pendant la durée du prêt d'honneur, adapté à chacun et fondé sur le lien personnel.

5. UN ACCOMPAGNEMENT AVEC DES BÉNÉVOLES EXPERTS EN ENTREPRENEURIAT.

- Un parrainage pour tous les entrepreneur.e.s qui le demandent.
- Une mise en réseau intégrant l'entrepreneur.e dans le tissu économique local et régional.



www.initiative-france.fr



Ce document est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020

